



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 1 sur 12

L'an deux milles vingt trois

Le 22 juin 2024

A 15h00,

Les membres de l'association dénommée « USO Liberté Strasbourg » (ci-après dénommée l'« Association »), association de droit local (Alsace-Moselle) ayant son siège social sis 75 route de Schirmeck, 67200 STRASBOURG et inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous les références numéro 10, volume XVII, inscrite à l'INSEE sous le numéro SIREN 428 0007 272,

Se sont réunis en Conseil, au siège social, 75 route de Schirmeck, 67200 STRASBOURG

Sont présents tous les membres ayant signé la liste d'émargement jointe.

- Monsieur Jean-Charles AMAN est désigné Président de séance.
- Madame Gina MOLLER en est nommée Secrétaire.

Le quorum prévu par les statuts ayant été atteint (7 membres présents, soit un nombre supérieur à la moitié plus un), le Président de séance déclare alors que le Conseil est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation de l'ordre du jour ;
- Approbation du dernier PV d'AGO ;
- Bilan Moral du Président ;
- Bilan comptable ;
- Bilan des activités ;
- Stratégie pour le prochain exercice ;
- Point hygiène, sécurité, environnement ;
- Postulants et nominations comme bénévoles et membres actifs
- Questions diverses ;
- Apéritif de clôture.

Le Président dépose sur le bureau tous les documents nécessaires au vote des différents points et le débat s'ouvre.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour.



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 2 sur 12

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve l'ordre du jour de la présente AGO (cf. **Pièce numéro 1**).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU D'AG

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la dernière AGO, datant du 25/06/2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

TROISIEME RESOLUTION : RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le président fait le bilan de l'exercice clos le 21/06/2023, en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

L'association USO Liberté a pour objet l'exercice d'activités physiques comme moyen d'éducation physique et morale pour ses membres.

La saison 2023-2024 était une année de stabilisation et de mise en œuvre de la réflexion amorcée la saison précédente, sur le rôle et l'image de la Maison du mouvement et sa structuration interne.

Image de la Maison du Mouvement :

Objectif : Repositionner la Maison du Mouvement en structure porteuse et renforcer son rôle d'acteur socio-culturel, créer une unité dans les activités, dans la communication, faire des passerelles entre les activités, et développer le lien entre les membres au-delà des cours.

Retour : L'unification des tarifs, les efforts fait dans la communication externe et interne, les moments de rassemblement hors activités, semblent avoir fonctionnés et changer la dynamique, on vient à la Maison du Mouvement car on a entendu parler du lieu et on reste pour les activités et la convivialité.

A ce titre merci à hélène et charly pour leur implication dans la communication.

Merci à Jessy qui a grandement contribué, tant dans l'organisation d'événements hors activités, que dans leur mise en œuvre. Le point culminant étant cette première édition du gala regroupant la plupart des activités dans une représentation.

Structuration interne : Etoffer l'équipe et déléguer :

Objectif : Une meilleure organisation interne pour répartir la charge sur l'équipe avec plus de personnes impliquées, et une meilleure communication avec les intervenants et les bénévoles

Retour : La composition de l'équipe s'étant étoffée avec Audrey prenant la suite de Nathalie, Laurent remplaçant Charly comme président, Léo et Hélène plus impliqués dans la prise de décision, la charge a pu être mieux répartie et offrir des points de vue nouveaux. Une dynamique satisfaisante



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 3 sur 12

s'est mise en place qui nécessitera un peu plus de régularité dans les réunions pour l'année prochaine, mais qui est une vraie évolution dans la façon de travailler.

La mise en place de groupes de diffusion mail et WhatsApp, ont permis une meilleure communication avec les intervenants et les bénévoles, Christine se faisant le relai des besoins et les structurant, et les bénévoles ont répondu présents sur les différents événements, et ont pu agir en autonomie.

Outre ces thématiques de gestion, la question de la pérennisation de l'utilisation des locaux et des nuisances sonores pour le voisinage reste une source de préoccupation.

Objectifs :

Structuration : saison prochaine : 1 réunion / mois du comité, 1 réunion / trimestre des intervenants

Pérennisation : dépôt de la demande d'autorisation de travaux à la ville pour le remplacement du toit.

Cette résolution n'appelle pas au vote du comité.

QUATRIEME RESOLUTION : BILAN COMPTABLE

Le président de séance donne la parole à Audrey HELSTROFFER, Responsable administrative et financière, qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il donne toutes les informations et les explications requises. Il précise que les comptes ont été établis 21/06/2024.

Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes (cf. **Pièces numéro 2** en annexe).

L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 24/06/2023.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 24/06/2023 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ces comptes, qui sont annexés au présent procès-verbal, font apparaître :

- Un état de trésorerie sur les comptes bancaire de : 6124,90 euros + 11.027,48 euros au 01/09/2023
- Un résultat positif de : 38 175,24 € euros ;
- Un état de trésorerie sur les comptes bancaire de : 54 586,78 euros au 21/06/2024.
- Un reste à payer sur la saison 2023-2024 de : 24 832,42 €
- Soit une balance estimée à : 13 342,82 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

CINQUIEME RESOLUTION : BILAN DES ACTIVITES

Pour la saison 2023/2024, l'association compte 450 adhésions, contre 326 pour la saison 2022/2023, soit 124 adhérents supplémentaire (+38%).



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 4 sur 12

Cette augmentation peut être expliquée par la création de la nouvelle salle, et l'arrivée de nouvelles activités qui ont bien marché (bachata : 60 adhésions), mais aussi à une hausse de la fréquentation de nos activités existantes, par exemple la cubaine passe de 80 à 110, la plupart des cours sont désormais remplis.

Temps fort de la saison passée - Développement des activités et événements MDM :

- Ateliers mensuels : planifiés à l'avance, cela a permis une meilleure représentation pour la MDM et pour les intervenants. Également, une gestion du planning simplifiée.
- Lieu pour développer leur projet, être un acteur culturel qui permet de faire vivre l'association
- Développement de la partie formations : les locaux plaisent par leur convivialité.
- Les événements de la MDM : Journée portes ouvertes, Halloween, Sapin et jeux de société, Noël et également « Cupidon ne savait pas danser » en collaboration avec Strasbourg mon amour.
- Au quotidien : Mesclado et A la Cubana, pour leur côté convivial
- Développement des projets possibles par une meilleure gestion du planning :
 - o Festival des possibles
 - o Symphonie des Arts.

Stabilisation des partenariats récurrents :

- Formations en journée : La Braise, Rosen, UFCV (BAFA)
- Activités récurrentes et partenaires associatifs : Tango Hermosa, Tang'odysee – tensegrity, WCS, Shibari Alsace, Magreb-Orient mix, Communication non violente, Gym douce avec Lady Gym

Partenaires institutionnels : FFCO, conseil général grand et direction du territoire MTV, Pratiques artistiques amateur de la ville de strasbourg

Succès : Salsa cubaine, Power yoga, Mesclado, Repas, Heels, Dancehall, Urban fit et stages mensuels, UFCV.

En demi-teinte et en développement : Kizomba, Porto, Eveil musical, Lady style, Shakti, Hatha yoga, Sophrologie, Corps & voix.

Nouvelles activités en 2023-2024 : Bachata, Self Défense, Danse indienne, Bio Danza, expression scénique, Hatha Yoga

Nouvelles activités qui ont démarré au 2^{ème} semestre : Dancehall, Barre à Terre, Yoga Flow, Initiation à la danse enfants, Massages parents-enfants et adultes, Art Floral

Succès : Bachata, Hatha Yoga, Self défense, Breakdance enfant, Salsa cubaine, Power yoga, Nos corps nos voix, Mesclado, Repas, Heels, Dancehall, Urban fit et stages mensuels, UFCV.

En demi-teinte et en développement : Sophrologie, barre à terre, bio danza, TRE, expression scénique

Qu'est ce qui n'a pas fonctionné : Seonmudo (arrêt), chant & ancrage (non démarré), viny'hatha yoga, initiation à la danse enfant

Qu'est ce qui a fonctionné, mais dont le partenariat s'arrête : Gym douce, Dancehall avec Elodie, Eveil musical enfant, Danse en ligne Strass'Dancer

Cette résolution n'appelle pas à un vote.



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 5 sur 12

SIXIEME RESOLUTION : STRATEGIE POUR LE PROCHAIN EXERCICE

Mr AMAN, en sa qualité de Gestionnaire de vie associative, supportée par le comité, expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités, dans le cadre des orientations définies par le projet associatif :

- **Continuité des travaux de rénovation** : finir les vestiaires du studio, remplacement du toit du studio qui fuit en cas de grosse pluie, remplacement de la chaudière. Installation de l'isolation phonique et thermique.
- A long terme : douches et sanitaires à l'intérieur, ventilation du studio.
- **Finaliser la viabilisation du contrat avec la ville et clarification de la position de l'association.**
- **Activités** : pérenniser le nouveau planning et améliorer la synergie avec et entre les adhérents en créant des activités passerelles et en mettant en place une newsletter avec l'aide de Léo, Maria et Hélène.
 - o Nouvelles activités saison 2024-2025 : Pilates, et première vraie rentrée pour les cours d'initiation à la danse enfant, et dancehall hebdomadaire avec Céline
 - o Stages mensuels : Etirements dansés, Tango Argentin avec la Hermosa
- **Projets autres** :
 - o Partager ma culture,
 - o Partager ma passion,
 - o Sorties hors les murs,
 - o Events MdM
 - o Gala de fin d'année.
- **Investissements**
 - o Remplacement du toit du STUDIO
- **Travaux prévus cet été** :
 - o Rénovation du parquet du STUDIO et de la CONV, ponçage complet et vitrification
 - o Installation des portes pour les vestiaires et l'espace de stockage
 - o Installation de miroirs sur le reste de la longueur du STUDIO
 - o Remplacement des casiers/bancs dans le STUDIO

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

SEPTIENNE RESOLUTION : POINT HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT

Sécurité, cette année a été marquée par plusieurs vols, tant en extérieur dans le jardin (vol d'un vélo), que à l'intérieur (vol de la caisse du bar), la sécurisation et la surveillance deviennent donc des sujets à adresser, sont prévu l'installation de caméras à plusieurs endroits stratégiques pour pouvoir identifier les auteurs de nouveaux vols potentiels.



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 6 sur 12

Une sécurisation de l'entrée du bâtiment avec des accès individuel à la boîte à clef a été mise en place, mais abandonnée, faute à du matériel défectueux, l'achat et l'installation de serrures connectées est prévue.

La non-extinction de la lumière extérieure a été sources de plaintes du voisinage, une attention particulière doit y être portée, et dans l'idéal une extinction automatique à la fermeture du bâtiment ou en fonction de l'heure.

L'association sensibilise l'ensemble des personnes pour la fermeture du portail et de toutes les portes. Dans un autre contexte, aux vues de l'augmentation des charges, à bien éteindre les lumières.

Cette résolution n'appelle pas au vote du comité.

HUITIEME RESOLUTION : MEMBRES ACTIFS, CANDIDATURES ET NOMMINATIONS

Pour continuer d'étoffer l'équipe, comme chaque année nous proposons aux bénévoles qui souhaitent s'engager dans la prise de décision et la vie de l'association de se manifester, Christine DEMAULTE et Maria LINDEN qui ont été des forces vives importantes cette année ont émis le souhait de devenir membres actifs. Se sont également portés volontaire pour devenir membres actifs, Romane LIPPERT, Ahlem LOGHMARI, Jessy VOLANTE

Votes sur leur intégration
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes]

Sont désormais membres actifs 8 personnes :

- Christine DEMAULTE
- Maria LINDEN
- Romane LIPPERT
- Ahlem LOGHMARI
- Jessy VOLANTE
- Christophe ROTT
- Léo GENET
- Hélène LECHERMEYER

Le Comité d'Administration élu pour 1 an est composé de 12 membres :

- Christine DEMAULTE
- Maria LINDEN
- Romane LIPPERT
- Ahlem LOGHMARI
- Jessy VOLANTE
- Christophe ROTT
- Léo GENET
- Hélène LECHERMEYER
- Gina MOLLER (Secrétaire)
- Laurent GAGNANT (Président)
- Charly AMAN (Salarié – Gestionnaire de vie associative)
- Audrey HELLSTROFFER (Salarié – Gestionnaire administratif)



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 7 sur 12

NEUVIEME RESOLUTION : QUESTIONS DIVERSES

Différentes questions qui n'appellent pas de vote de l'assemblée générale sont discutées :

- Un appel à bénévoles pour la saison 2024/2025, pour des missions très ponctuelles au sein de l'association (tenue du bar, petits travaux, ouvertures des locaux...).

Cette résolution n'appelle pas au vote du comité.

DIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président et à l'équipe de l'association pour prendre les mesures nécessaires en application des présentes résolutions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h00.

L'ensemble du bureau invite les membres présents à se joindre à eux pour un apéritif et à signer la liste d'émargement (cf. **Pièce numéro 3** en annexe).

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

Président de Séance

Secrétaire de séance

Jean-Charles AMAN

Gina MOLLER



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 8 sur 12

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR



COVOCATION A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

DATE : 22/06/2024

Page 1 sur 1

Chers membres,

Une nouvelle année s'achève, et il est temps de nous retrouver afin de faire le point sur l'année passée, et de planifier ensemble l'année à venir !

L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu **le samedi 22 juin 2024 à 15h à la Maison du Mouvement** (75 route de Schirmeck à Strasbourg).

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation de l'ordre du jour ;
- Approbation du dernier PV d'AGO ;
- Nominations dans le Comité d'Administration
- Bilan Moral du Président ;
- Bilan comptable ;
- Bilan des activités ;
- Stratégie pour le prochain exercice ;
- Point hygiène, sécurité, environnement ;
- Questions diverses ;
- Apéritif de clôture.

Pas d'élection cette année le président et la secrétaire étant élu pour 3 ans.

Les membres souhaitant devenir membres actifs sont invités à se faire connaître.

Les membres actifs souhaitant intégrer le CA sont invités à se faire connaître.

Afin de vous permettre de prendre connaissance du PV de l'AGO précédente ce document est disponible sur notre site internet :

https://www.lamaisondumouvement.fr/wp-content/uploads/2024/05/2023-06-25_PV-AGO.pdf

Votre Président
Laurent GAGNANT

PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

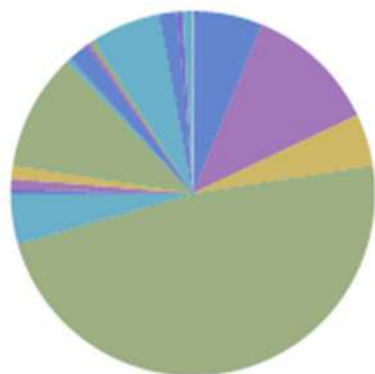
DATE : 22/06/2024

Page 9 sur 12

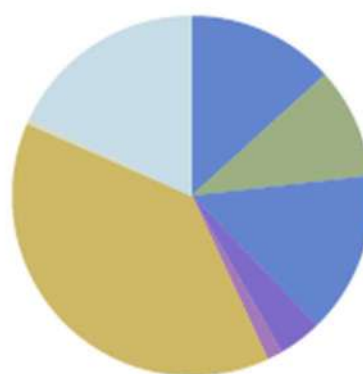
ANNEXE 2 : BILAN COMPTABLE

Exercice précédent saison 2022/2023 :

REPARTITION DES DEPENSES SAISON 2022-2023



REPARTITION DES CREDITS SAISON 2022/2023



NOURRITURES ET BOISSONS	12,31%	-	19 489,41 €
FUEL / GAZ / ELEC / EAU	4,74%	-	7 496,11 €
INTERVENANTS	51,85%	-	82 075,31 €
MATERIEL HIH, ENTRETIEN, TRAVAUX	4,52%	-	7 160,22 €
BUREAUTIQUE	0,28%	-	435,54 €
FRAIS COMPTABLE	0,19%	-	294,96 €
MENAGE/EXTINCTEURS / ALARME	0,92%	-	1 459,98 €
ASSURANCES	1,17%	-	1 853,16 €
SALAIRES	11,58%	-	18 332,26 €
FACEBOOK, FLYER, SITE INTERNET, MAILCHIMP	0,46%	-	725,72 €
RETOUR COURS BENEVOLES / LOCATIONS EVENT	1,77%	-	2 808,07 €
SFR / POSTE	0,15%	-	241,47 €
CREDIT MUT / SUMUP	0,33%	-	527,72 €
TAXE FONCIERE	0,43%	-	675,00 €
CHARGES SALARIALES	6,28%	-	9 932,96 €
REDEVANCE TOURNOI + LICENCE FFD / FSFGT / ODS	1,63%	-	2 575,03 €
SACEM / SPRE	0,47%	-	746,29 €
REMBOURSEMENT COTISATIONS	0,78%	-	1 231,00 €
LOCATIONS CLIENT/SOIREE	0,13%	-	205,00 €
PRODUIT DE PARTICIPATION	0,02%	-	25,00 €

TOTAL EXPENSES	- 158 290,21 €
----------------	----------------

SOLDE INITIAL	16 357,26 €
---------------	-------------

BALANCE SAISON PROVISOIRE	3 068,50 €
---------------------------	------------

SOLDE INITIAL au 1er sept	9,20%	16 357,26 €
SALAIRES	0,03%	62,11 €
VENTES BAR/CUISINE	12,62%	22 432,71 €
LOCATIONS CLIENT/SOIREE	15,45%	27 448,39 €
MDM EVENT	4,04%	7 178,00 €
SUBVENTIONS	1,46%	2 599,00 €
COTISATIONS MEMBRES	40,08%	71 235,50 €
DONS	0,55%	982,00 €
PRODUIT DE PARTICIPATION	16,56%	29 421,00 €

TOTAL RENTREES	177 715.97 €
----------------	--------------

SOLDE PROVISOIRE	19 425.76 €
------------------	-------------

RESTE A PAYER - SAISON

ASSURANCES	-310,00 €
CHARGES	-2 236,00 €
CHARGES SALARIALES	-4 879,00 €
INTERVENANTS	-5 696,00 €
TRAVAUX	-8 000,00 €

TOTAL RAP	-	21 121,00 €
-----------	---	-------------

ESTIMATIF SOLDE REEL FIN SAISON	-	1 695,24 €
---------------------------------	---	------------



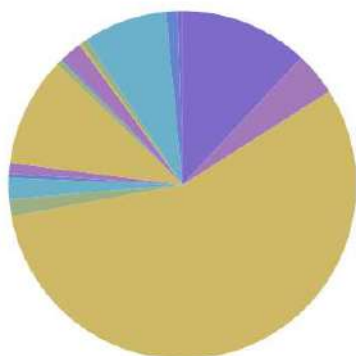
PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

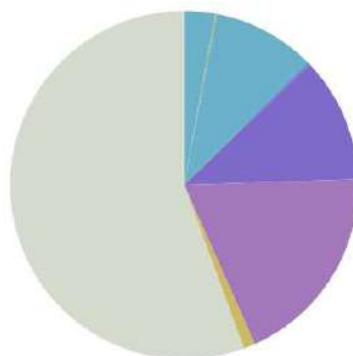
Page 10 sur 12

Exercice courant saison 2023/2024 :

REPARTITION DES DEPENSES
SAISON 2023-2024



REPARTITION DES RENTREES
SAISON 2023-2024



INTERVENANTS	51,11%	86 168,49 €
NOURRITURES ET BOISSONS	12,53%	21 127,97 €
SALAIRES	11,11%	18 732,31 €
CHARGES SALARIALES	6,55%	11 049,30 €
FUEL / GAZ / ELEC / EAU	4,95%	8 338,58 €
MATERIEL HIH, ENTRETIEN, TRAVAUX	4,70%	7 916,55 €
RETOUR COURS BENEVOLES / LOCATIONS EVENT	1,79%	3 018,61 €
REDEVANCE TOURNOI + LICENCE FFD / FSGT / OD	1,70%	2 864,43 €
ASSURANCES	1,22%	2 061,43 €
MENAGE/EXTINCTEURS / ALARME	0,96%	1 624,06 €

TOTAL DEPENSES	168 583,49 €
----------------	--------------

SOLDE INITIAL	6 124,90 €
---------------	------------

COTISATIONS MEMBRES	55,59%	118 331,67 €
MDM EVENT	18,88%	40 188,00 €
LOCATIONS CLIENT/SOIREE	11,65%	24 799,50 €
VENTES BAR/CUISINE	9,54%	20 318,53 €
SOLDE INITIAL / BANQUE	2,88%	6 124,90 €
SUBVENTIONS	1,08%	2 302,02 €
REMBOURSEMENT fournisseurs	0,23%	495,61 €
PRESTATIONS (SOIREE/PRESENTATION)	0,12%	264,00 €
REMB Organismes sociaux	0,03%	59,40 €

TOTAL RENTREES	212 883,63 €
----------------	--------------

SOLDE PROVISoire	44 300,14 €
BALANCE SAISON PROVISoire	38 175,24 €

RESTE A PAYER - SAISON	
ASSURANCES	-310,00 €
CHARGES	-2 236,00 €
CHARGES SALARIALES	-4 879,00 €
INTERVENANTS	-20 042,42 €
TRAVAUX	-8 000,00 €
RESTE A ENCAISSER FIN DE SAISON	10 635,00 €

TOTAL RAP	- 24 832,42 €
-----------	---------------

ESTIMATIF BALANCE SAISON	13 342,82 €
--------------------------	-------------



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 11 sur 12

BILAN ANNEE 2023-2024 - USO LIBERTE

CODE comptables	CORRESPONDANCE	2023		2024		SAISON 2023/2024	
		SORTIE	ENTREE	SORTIE	ENTREE	SORTIE	ENTREE
169	RBST	- €	- €	- €	- €	- €	- €
437	GUSO	- €	- €	- €	- €	- €	- €
512	SOLDE INITIAL / BANQUE	- €	6 124,90 €	- €	- €	- €	6 124,90 €
5121	INTERETS LIVRET	- €	- €	- €	- €	- €	- €
601	NOURRITURES ET BOISSONS	- 11 542,97 €	- €	- 8 647,43 €	- €	- 20 190,40 €	- €
602	FUEL / GAZ / ELEC / EAU	- 1 304,73 €	- €	- 5 469,50 €	- €	- 6 774,23 €	- €
604	INTERVENANTS	- 30 437,25 €	- €	- 64 148,63 €	- €	- 94 585,88 €	- €
605	MATERIEL HIH, ENTRETIEN, TRAVAUX	- 2 466,81 €	- €	- 216,50 €	- €	- 2 683,31 €	- €
606	BUREAUTIQUE	- €	- €	- 3 298,00 €	- €	- 3 298,00 €	- €
611	FRAIS COMPTABLE	- 310,00 €	- €	- 348,00 €	- €	- 658,00 €	- €
615	MENAGE/EXTINCTEURS / ALARME	- €	- €	- €	- €	- €	- €
616	ASSURANCES	- 681,38 €	- €	- 985,34 €	- €	- 1 666,72 €	- €
622	SALAIRES	- 8 874,57 €	- €	- 8 294,56 €	- €	- 17 169,13 €	- €
623	FACEBOOK, FLYER, SITE INTERNET,MAILCHIMP	- 298,09 €	- €	- 626,14 €	- €	- 924,23 €	- €
625	RETOUR COURS BENEVOLES / LOCATIONS EVENT	- €	- €	- 20,25 €	- €	- 20,25 €	- €
626	SFR / POSTE	- 75,92 €	- €	- 118,35 €	- €	- 194,27 €	- €
627	CREDIT MUT / SUMUP	- 80,95 €	- €	- 151,87 €	- €	- 232,82 €	- €
6281	REMB COTISATION / ABO / STAGE	- 1 316,33 €	- €	- 1 866,33 €	- €	- 3 182,66 €	- €
6333	FORMATION SALARIE	- €	- €	- 354,00 €	- €	- 354,00 €	- €
635	IMPOTS / DGFI	- 766,00 €	- €	- 233,63 €	- €	- 999,63 €	- €
645	CHARGES SALARIALES	- 6 084,83 €	- €	- 6 995,76 €	- €	- 13 080,59 €	- €
651	REDEVANCE TOURNOI + LICENCE FFD / FSGT / ODS	- 1 537,86 €	- €	- 304,00 €	- €	- 1 841,86 €	- €
6514	SACEM / SPRE	- 287,91 €	- €	- 389,60 €	- €	- 677,51 €	- €
658	ERREUR FOND DE CAISSE	- €	- €	- €	- €	- €	- €
4387	REMB Organismes sociaux – Produits à recevoir	- €	- €	- €	59,40 €	- €	59,40 €
706	PRESTATIONS (SOIREE/PRESENTATION)	- €	264,00 €	- €	- €	- €	264,00 €
707	VENTES BAR/CUISINE	- €	7 985,23 €	- €	12 333,30 €	- €	20 318,53 €
709	REMBOURSEMENT fournisseurs	- €	319,36 €	- 50,00 €	176,25 €	- 50,00 €	495,61 €
7083	LOCATIONS CLIENT/SOIREE	- €	10 047,13 €	- €	14 752,37 €	- €	24 799,50 €
7084	MDM EVENT	- €	24 862,50 €	- €	15 325,50 €	- €	40 188,00 €
74	SUBVENTIONS	- €	1 400,34 €	- €	901,68 €	- €	2 302,02 €
756	COTISATIONS MEMBRES	- €	87 174,54 €	- €	31 157,13 €	- €	118 331,67 €
7581	DONS	- €	- €	- €	- €	- €	- €
761	PRODUIT DE PARTICIPATION	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Total Débit/Crédit	- 66 065,60 €	138 178,00 €	- 102 517,89 €	74 705,63 €	- 168 583,49 €	212 883,63 €
--------------------	---------------	--------------	----------------	-------------	----------------	--------------

BALANCE COMPTES	72 112,40 €	- 27 812,26 €	44 300,14 €
-----------------	-------------	---------------	-------------

SOLDE INITIAL 6 124,90 €

BALANCE PROVISoire
(NET moins le solde initial)

38 175,24 €



PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

DATE : 22/06/2024

Page 12 sur 12

BILAN ANNEE 2022-2023 - USO LIBERTE

CODE comptables	CORRESPONDANCE	2022		2023		SAISON 2022/2023	
		SORTIE	ENTREE	SORTIE	ENTREE	SORTIE	ENTREE
169	RBST	- €	- €	- €	- €	- €	- €
205	SITE INTERNET / LOGO	- €	- €	- €	- €	- €	- €
437	GUSO	- €	- €	- €	- €	- €	- €
512	SOLDE INITIAL au 1er sept 2023	- €	16 357,26 €	- €	- €	- €	16 357,26 €
5121	INTERETS LIVRET	- €	- €	- €	- €	- €	- €
601	NOURRITURES ET BOISSONS	- 9 781,30 €	- €	- 9 708,11 €	- €	- 19 489,41 €	- €
602	FUEL / GAZ / ELEC / EAU	- 3 744,00 €	- €	- 3 752,11 €	- €	- 7 496,11 €	- €
604	INTERVENANTS	- 35 976,33 €	- €	- 46 098,98 €	- €	- 82 075,31 €	- €
605	MATERIEL HIH, ENTRETIEN, TRAVAUX	- 5 911,61 €	- €	- 1 248,61 €	- €	- 7 160,22 €	- €
606	BUREAUTIQUE	- 24,48 €	- €	- 411,06 €	- €	- 435,54 €	- €
611	FRAIS COMPTABLE	- 174,48 €	- €	- 120,48 €	- €	- 294,96 €	- €
615	MENAGE/EXTINCTEURS / ALARME	- 608,99 €	- €	- 850,99 €	- €	- 1 459,98 €	- €
616	ASSURANCES	- 919,38 €	- €	- 933,78 €	- €	- 1 853,16 €	- €
622	SALAIRES	- 9 728,94 €	62,11 €	- 8 603,32 €	- €	- 18 332,26 €	62,11 €
623	FACEBOOK, FLYER, SITE INTERNET, MAILCHIMP	- 343,36 €	- €	- 382,36 €	- €	- 725,72 €	- €
625	RETOUR COURS BENEVOLES / LOCATIONS EVENT	- 1 481,40 €	- €	- 1 326,67 €	- €	- 2 808,07 €	- €
626	SFR / POSTE	- 116,61 €	- €	- 124,86 €	- €	- 241,47 €	- €
627	CREDIT MUT / SUMUP	- 137,83 €	- €	- 389,89 €	- €	- 527,72 €	- €
6333	FORMATION SALARIE	- €	- €	- €	- €	- €	- €
635	TAXE FONCIERE	- 675,00 €	- €	- €	- €	- 675,00 €	- €
645	CHARGES SALARIALES	- 4 343,58 €	- €	- 5 589,38 €	- €	- 9 932,96 €	- €
651	REDEVANCE TOURNOI + LICENCE FFD / FSGT / ODS	- 2 275,23 €	- €	- 299,80 €	- €	- 2 575,03 €	- €
6514	SACEM / SPRE	- 366,63 €	- €	- 379,66 €	- €	- 746,29 €	- €
658	ERREUR FOND DE CAISSE	- €	- €	- €	- €	- €	- €
706	PRESTATIONS (SOIREE/PRESENTATION)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
707	VENTES BAR/CUISINE	- €	9 781,21 €	- €	12 651,50 €	- €	22 432,71 €
709	REMBOURSEMENT COTISATIONS	- 561,00 €	- €	- 670,00 €	- €	- 1 231,00 €	- €
7083	LOCATIONS CLIENT/SOIREE	- 125,00 €	10 406,34 €	- 80,00 €	17 042,05 €	- 205,00 €	27 448,39 €
7084	MDM EVENT	- €	2 686,00 €	- €	4 492,00 €	- €	7 178,00 €
74	SUBVENTIONS	- €	1 770,00 €	- €	829,00 €	- €	2 599,00 €
751	COTISATIONS MEMBRES	- €	56 896,50 €	- €	14 339,00 €	- €	71 235,50 €
7581	DONS	- €	- €	- €	982,00 €	- €	982,00 €
761	PRODUIT DE PARTICIPATION	- €	14 150,00 €	- 25,00 €	15 271,00 €	- 25,00 €	29 421,00 €

Total Débit/Crédit	- 77 295,15 €	112 109,42 €	- 80 995,06 €	65 606,55 €	- 158 290,21 €	177 715,97 €
--------------------	---------------	--------------	---------------	-------------	----------------	--------------

BALANCE COMPTES	34 814,27 €	- 15 388,51 €	19 425,76 €
-----------------	-------------	---------------	-------------

SOLDE INITIAL 16 357,26 €

BALANCE PROVISoire

3 068,50 €